

Foncière 7 Investissement

RAPPORT FINANCIER
SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2019

<u>Siège</u>: 2, rue de Bassano - 75116 Paris N°Siret: 486 820 152 00107



FONCIÈRE 7 INVESTISSEMENT

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2019

Conformément aux dispositions des articles L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier et 222-4 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, le présent rapport comprend les documents et informations suivants :

- Attestation des personnes physiques responsables du rapport financier semestriel;
 Comptes sociaux du semestre écoulé de la société Foncière 7 Investissement, établis selon le référentiel PCG, arrêtés par le conseil d'administration en date du 25 septembre 2019;
 Rapport semestriel d'activité;
- 4. Rapport du Commissaire aux comptes sur l'examen limité des comptes précités.



FONCIÈRE 7 INVESTISSEMENT

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2019

ATTESTATION DES PERSONNES PHYSIQUES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

« J'atteste, qu'à ma connaissance, les comptes sociaux pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport semestriel d'activité cijoint présente un tableau fidèle des évènements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

La société **Foncière 7 Investissement** Représentée par **Audrey Soto, Directeur général**



BILAN AU 30 JUIN 2019

(Euros)	30/06/2019			31/12/2018	
	BRUT	AMORT DEP	NET	NET	
Actif					
Actifs incorporels	820	820	0	0	
Titres de participations Autres immobilisations financières	0	0	0	0	
Total Immobilisations	820	820	0	0	
Autres créances	33 431	0	33 431	25 650	
Valeurs mobilières de placement	410 400	0	410 400	410 400	
Disponibilités Charges constatées d'avance	425 107 1 914	0	425 107 1 914	467 475 0	
charges constatees a avance	1 314	U	1 914	U	
Total actifs disponibles	870 852		870 852	903 525	
TOTAL ACTIF	871 672	820	870 852	903 525	
(Euros)			30/06/2019	31/12/2018	
Passif					
Capital			1 120 000	1 120 000	
Réserve légale			77 292	77 292	
Réserves			188 977	188 977	
Report à nouveau			- 512 246	- 677 249	
Résultat de l'exercice			-26 609	165 003	
Total Capitaux Propres			847 414	874 023	
Provisions pour risques			0	0	
Provisions pour charges			0	0	
Total Provisions			0	0	
Emprunts de dettes auprès d'établissement					
de crédit			0	0	
Emprunts et dettes financières diverses			0	0	
Fournisseurs Dette fiscales et sociales			19 309	21 351	
Total des Dettes			4 129 23 437	8 150 29 501	
TOTAL PASSIF			870 852	903 525	



COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2019

(Euros)	30/06/2019	30/06/2018
Donvices our provisions et transfert de charges	0	0
Reprises sur provisions et transfert de charges	0	0
Autres produits	U	0
Produits d'exploitation	0	0
Autres charges et charges externes	21 060	17 968
Impôts taxes et versements assimilés	861	2 112
Salaires et traitements	9 071	18 226
Charges sociales	3 397	6 674
Dotations aux amortissements et aux provisions :	0	0
Autres charges	0	0
Charges d'exploitation	34 389	44 981
·		
Résultat d'exploitation	- 34 389	- 44 981
Intérêts et produits assimilés	7 781	256 500
Reprise sur dépréciations et provisions, transferts de charges	0	225 427
Produits nets sur cessions de val. mobilières de placement.	0	0
Produits financiers	7 781	481 427
Charges nettes sur cession de val. mobilières de placement.	0	222 538
Intérêts et charges assimilées	0	489
Dotation aux provisions pour dépréciation	0	0
Charges financières	0	223 026
Résultat financier	7 781	258 901
Nesuitat illianciei	7 701	230 301
Résultat courant	- 26 609	213 920
	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital		·
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	0	0
Résultat exceptionnel	0	0
Impôt sur les résultats		
Résultat net	- 26 609	213 920



ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2019

Préambule

La Société Foncière 7 Investissement n'est plus soumise à l'obligation de publier des comptes consolidés depuis son exercice ouvert le 1^{er} janvier 2016 : la seule participation qu'elle détenait, la société Driguet, a été cédée en octobre 2015.

Au 30 juin 2018, l'ensemble de l'information financière présentée est établi selon le référentiel du Plan Comptable Général, y compris les données relatives au compte de résultat pour la période comparative du 1er janvier 2019 au 30 juin 2019.

Note 1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Activité opérationnelle

La Société reste en recherche de nouveaux investissements, tout en restant très prudente et sélective dans cette phase du cycle dans laquelle les biens sur le marché amènent des rendements très faibles.

1.2 Produits des valeurs mobilières de placement

Au cours de l'exercice, la Société Foncière 7 Investissement a comptabilisé un dividende à recevoir de 7 781 € de la société Acanthe Développement dont elle détient toujours au 30 juin 2019 855 000 actions pour un montant brut de 410 400 €, représentant 0,57% de son capital et de ses droits de vote. La société Acanthe Développement est cotée sur le marché Euronext Paris compartiment C (code FR0000064602).

Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis conformément aux règlements ANC N°2018-07 et N°2016-07 modifiant le règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général, dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Donnant une image fidèle du patrimoine de la société.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les notes ou tableaux ci - après font partie intégrante des comptes annuels.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :



Titres de participations

Les titres de participations figurent au bilan pour leur coût d'acquisition; ils sont, le cas échéant, dépréciés lorsque leur valeur d'inventaire, déterminée à partir de l'actif net comptable, des plus ou moins-values latentes, des perspectives de rentabilité ou du prix du marché, s'avère inférieure à leur coût d'acquisition. Lorsque cette valeur d'inventaire est négative, une dépréciation des comptes courants est comptabilisée et le cas échéant, si cela n'est pas suffisant, une provision pour risques. Les créances rattachées sont constituées des comptes courants avec les filiales.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les créances font l'objet d'une appréciation au cas par cas. Une dépréciation des créances est constatée sur chacune d'entre elles en fonction du risque encouru.

<u>Disponibilités</u>

Les liquidités en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Valeurs Mobilières de Placement

Elles sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

<u>Provisions pour risques et charges</u>

Des provisions sont constituées lorsqu'il est probable ou certain que des obligations provoqueront des sorties de ressources au bénéfice de tiers sans contrepartie équivalente.

Note 2. Notes sur le bilan

2.1. Actifs incorporels

Le poste « actifs incorporels » comprend les frais de création totalement amortis d'un site internet pour 820 € bruts.

2.2. <u>Créances</u>

Il s'agit d'une retenue à la source de 2017 pour 25 650 €, et du dividende à percevoir d'Acanthe Développement pour 7 781 €.

La société a demandé le remboursement de cette retenue à la source indument pratiquée par son intermédiaire financier sur le dividende perçu en 2017 de la société Acanthe.



2.3. <u>Valeurs mobilières de placement</u>

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement se décompose comme suit :

V 1 198 1		30/06/2019				31/12/2018			
Valeurs mobilière de placement (€)	Quantité	Montant brut	Provision	Montant net	Quantité	Montant brut	Provision	Montant net	
Acanthe Développement	855 000	410 400	0	410 400	855 000	410 400	0	410 400	
Total		410 400	0	410 400		410 400	0	410 400	

2.4. <u>Disponibilités</u>

Les disponibilités sont constituées par les soldes bancaires débiteurs et le solde de caisse, soit un total de 425 107 €.

2.5. <u>Provisions pour risques et charges</u>

Néant

2.6. <u>Dettes</u>

Les dettes d'exploitation se composent principalement des factures non parvenues.

Elles ont toutes une échéance inférieure à un an.



2.7. <u>Situation fiscale différée et latente</u>

30/06/2019	€
IMPOT SUR:	
Provisions réglementées	
Subventions d'investissement	
TOTAL ACCROISSEMENTS	0
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR:	
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :	
-Congés Payés	0
-Autres	U
A déduire ultérieurement : Provisions pour Risques non déductibles	
TOTAL ALLEGEMENTS	0
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	0
IMPOT SUR:	
Plus values différées	
CREDIT A IMPUTER SUR:	
Amortissements réputés différés	
Déficits reportables	352 573
Moins values à long terme	
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE	352 573

Note 3. Notes sur compte de résultat

3.1. Résultat d'exploitation

En l'absence de chiffre d'affaires réalisé, le résultat d'exploitation ressort à − 34 389 € et comprend les éléments suivants :

-	Autres achats et charges externes :	(21 060) €
-	Impôts et taxes	(861)€
-	Rémunération (charges comprises) du Directeur Général :	(12 468) €

Le poste « Autres achats et charges externes » comprend notamment des honoraires et frais d'actes pour un montant de 10 584 €, des charges de publicité financière et insertions pour un montant de 5 083 € et des charges de mise à disposition de personnel pour un montant de 4 736 €.

3.2. Résultat financier

Le résultat financier s'élève à + 7 781 € et comprend :

- Dividendes à recevoir (Acanthe Développement) : 7 781 €



3.3. <u>Résultat exceptionnel</u>

Le résultat exceptionnel est nul (sans aucune opération sur la période).

Note 4. Autres informations

4.1. Tableau des filiales et participations

Néant.

4.2. <u>Composition du capital social</u>

Le capital social est constitué de 1.600 000 actions de 0,7 € de nominal.

4.3. Engagements hors bilan

Néant

4.4. Engagements indemnités de fin de carrière

Non applicable en l'absence de personnel

4.5. <u>Evènements postérieurs à la clôture</u>

Néant



FONCIÈRE 7 INVESTISSEMENT

Société Anonyme au capital de 1 120 000 Euros Siège social : 2 rue de Bassano - 75116 Paris 486 820 152 RCS PARIS

RAPPORT SEMESTRIEL POUR LA PERIODE DU 1^{er} JANVIER AU 30 JUIN 2019

I - FAITS MARQUANTS DU SEMESTRE

Le résultat net de la Société ressort à - 26,6 K€ et se compose principalement de :

Charges d'exploitation :

- 34,4 K€

Dividendes à recevoir sur titres Acanthe Développement :

7,8K€

Au 30 juin 2019, la composition du portefeuille de valeurs mobilières de placement a évolué comme suit depuis la clôture précédente :

Malauma madelli Norada	30/06/2019				31/12/2018			
Valeurs mobilière de placement (€)	Quantité	Montant brut	Provision	Montant net	Quantité	Montant brut	Provision	Montant net
Acanthe Développement	855 000	410 400	0	410 400	855 000	410 400	0	410 400
Total		410 400	0	410 400		410 400	0	410 400

- La Société détient toujours 855 000 actions de la société Acanthe Développement, soit 0,58 % de son capital et de ses droits de vote. La société Acanthe Développement est cotée sur le marché Euronext Paris compartiment C (code FR0000064602).

La Société dispose d'une trésorerie nette disponible de 425,1 K€.

II - ACTIVITE DE LA SOCIÉTÉ

La trésorerie disponible de 425,1 K€ permet à la Société d'être attentive aux projets d'investissements qui lui seraient soumis.

Du fait du placement de ses liquidités dans des actifs financiers cotés, la société est soumise au risque de marché. La société limite ce risque par la diversification de ses investissements et par la sélection des contreparties de manière qualitative.

Les transactions avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

La société **Foncière 7 Investissement**, représentée par **Audrey Soto, Directeur général**

FONCIERE 7 INVESTISSEMENT

Société anonyme au capital de 1 120 000 euros Siège social : 2, rue de Bassano - 75016 PARIS 486 820 152 RCS PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE

PERIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2019

KZA

KAUFMANN & ASSOCIES 8, avenue Bertie Albrecht 75008 PARIS

Tél.: 01.45.62.01.17 Fax: 01.45.62.01.18 E-Mail: <u>ekaufmann@k-a.fr</u> Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels de la société Foncière 7 Investissement, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels établie selon le référentiel du Plan Comptable Général.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Préambule » de l'annexe aux comptes semestriels qui expose la raison pour laquelle la société a établi les comptes semestriels selon le référentiel du Plan Comptable Général et la raison pour laquelle elle n'est plus soumise à l'obligation de publier des comptes consolidés depuis son exercice ouvert le 1^{er} janvier 2016.



II. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels.

Fait à Paris, le 25 septembre 2019

KAUFMANN & ASSOCIES

Emmanuel KAUFMANN